

<https://enseignants.se-unsa.org/17-21-juin-2024-Semaine-pour-la-QVCT-Anticiper-le-travail-de-demain>



17 - 21 juin 2024 : Semaine pour la QVCT « Anticiper le travail de demain »

- Qualité de vie au travail -

Date de mise en ligne : mercredi 19 juin 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), qui a lieu du 17 au 21 juin 2024, a pour thème Anticiper le travail de demain.

Qu'est-ce que la QVCT ?

Selon l'Organisation internationale du travail, la qualité de vie au travail est un enjeu de santé publique majeur car elle a un impact direct sur la santé mentale et physique des salariés.

L'accord national interprofessionnel sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail a précisé en 2013 que la qualité de vie au travail désignait et regroupait les actions permettant de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des organisations ou services.

La définition, la conduite et l'évaluation de la QVCT sont des enjeux qui doivent donc être placés au cœur du développement du dialogue social.

Quelle QVCT dans l'Éducation nationale ?

Anticiper le travail demain nécessite de faire le bilan de ce qui existe aujourd'hui. Aussi, le SE-Unsa a démarré depuis cette année scolaire un état des lieux de la QVCT actuelle des AED, AESH, CPE enseignants et PsyEN. Cet état des lieux a commencé dans les territoires ultramarins* dont la singularité (et bien souvent les conditions extrêmes) donne une riche matière à réflexion pour améliorer la QVCT, y compris sur le territoire hexagonal.

Des événements partout en France

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) propose plus de 72 événements dans toute la France aussi bien en présentiel qu'en distanciel (webinaires) sur des sujets impactant la QVCT tels que la transition écologique, la chaleur, l'intelligence artificielle, la santé mentale... pour n'en citer que quelques-uns.

>> [Lire le programme de cette Semaine pour la QVCT](#)

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, la qualité de vie au travail ne se décrète pas, elle se construit pour et avec les personnels. Elle doit être réellement prise en compte par l'employeur : celui-ci ne peut plus se contenter d'afficher une volonté d'amélioration. Les personnels méritent des mesures concrètes qui doivent être véritablement mises en œuvre !

>> *[Les premiers éléments de cet état des lieux sont à lire dans notre article sur les conditions de travail et la singularité des DROM-COM](#)